

Communiqué de presse

Tout augmente... sauf les pensions des retraité-e-s

Sont représentés à la conférence de presse :

APEGE (association de pensionné.es de la caisse de prévoyance de l'Etat de Genève)

AVIVO (association de défense et de détente de tous les retraité.es et futur.es retraité.es);

CGAS (Communauté genevoise 'action syndicale ;

MPF (Mouvement populaire des familles) ;

SSP-retraité.es (Syndicat suisse des services publics-groupe retraité.es)

L'AVIVO (Association de défense et de détente de tous les retrait-é-e-s et futur-e-s retraité-e-s) et les associations de défense des aîné-es du canton de Genève, avec le soutien de la CGAS (Communauté genevoise d'action syndicale) et du MPF (Mouvement populaire de familles) lancent un appel pressant aux politicien-ne-s à Genève et à Berne, afin de répondre aux demandes légitimes des retraité-e-s et d'améliorer rapidement leurs conditions financières futures.

- Le constat est alarmant. Alors que les prix augmentent dans tous les domaines, les pensions des retraité-e-s, elles, stagnent depuis des années. Entre le 1er janvier 2021 et le 31 août 2023, l'inflation s'élève à 5,4%, selon l'indice des prix à la consommation genevois. Les retraité-e-s sont donc pénalisé-e-s, certains étant même contraints de recourir à l'aide sociale, malgré avoir travaillé toute leur vie au service du pays.
- La hausse des prix de l'énergie, des carburants, des transports, des services publics, des loyers et de l'alimentation, ainsi que des biens de consommation courante en général, entraîne une paupérisation d'une partie importante des retraité-e-s. Il est injuste de laisser cette situation perdurer.
- Les primes d'assurance maladie annoncées hier ont un impact dévastateur sur de nombreuses familles et la grande majorité des femmes et des hommes à la retraite. Ce système, qui fait défaut en termes de solidarité entre les riches, les moins riches et les pauvres, contribue grandement à appauvrir les retraité.e.s
- Malheureusement, tant la loi actuelle, que le nouveau projet de loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) ne prévoient pas d'indexation régulière des pensions. De plus, les pensionné-e-s ne sont pas représenté-e-s de manière officielle au sein des institutions de prévoyance, ce qui les empêche de faire entendre leur voix.
- En outre, la promesse d'une compensation en faveur des femmes lors du vote du passage de l'âge de la retraite de 64 à 65 ans n'a pas été tenue dans la révision de la LPP. Les femmes se retrouvent ainsi désavantagées, car la législation actuelle ne prend pas en compte les arrêts de travail provisoires et le travail à temps partiel lorsqu'elles ont des enfants en bas âge.

- Concernant l'AVS, la compensation au renchérissement des rentes a été que partielle, malgré une inflation avérée ces dernières années. De plus, la majorité des Chambres et le Conseil fédéral s'opposent à l'introduction d'une 13ème rente, qui constituerait pourtant un soutien bienvenu, notamment pour les retraité-e-s n'ayant pas d'autres sources de revenus.
- Il est évident que l'AVS n'a pas atteint les objectifs constitutionnels qui devrait d'offrir une vie décente aux retraité-e-s. Cette situation est principalement due à l'opposition des milieux liés aux assurances et aux banques, relayée par une majorité de politiciens à Berne, qui ont privilégié la mise en place d'un deuxième pilier lucratif pour eux.
- Face à cette situation inacceptable, l'AVIVO a déposée fin juin une pétition avec plus de 4000 signatures afin d'obtenir une aide ponctuelle de 1000 francs pour les retraité-e-s bénéficiant des prestations complémentaires, qui sont parmi les plus touché-e-s par l'inflation actuelle. Une réponse favorable des autorités genevoises à cette pétition serait un premier pas pour soulager cette catégorie de retraité-e-s.

Les organisateurs de la conférence de presse soulignent l'importance de témoigner du respect envers ceux qui ont consacré toute leur vie au travail et qui sont maintenant à la retraite.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez contacter :

pour l'**APEGE** : Robert Pattaroni (079 290 32 93) ;

pour l'**AVIVO** : Ueli Leuenberger (079 254 16 59)

pour la **CGAS** : René-Simon Meyer (078 625 25 94) ;

pour le **SSP** : Jean-Pierre Fioux (079 170 36 13)

pour le **MPF** : Sylvain Tarrit (076 374 80 04)